

# MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+. Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : [contact@memoiresminoritaires.fr](mailto:contact@memoiresminoritaires.fr) . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.ses de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



# arcadie

revue littéraire  
et scientifique

176-177

quinzième année

août-septembre 1968

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie, Communauté Française ..	40 F	20 F
Etranger .....	50 F	25 F
Abonnement de soutien : 1 an : 50 F — Etranger : 60 F		
Abonnement d'Honneur : 100 F		
Le numéro : 4 F		

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« ARCADIE »

19, rue Béranger, Paris-3<sup>e</sup>

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10 664-02

au nom de « ARCADIE »

*La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.*

*Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.*

*Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.*

*Timbre pour toute correspondance.*

*1 F pour tout changement d'adresse*

C.O.C. postbox 542. Amsterdam. Hollande.

Forbundet af 1948, Postbox 1023. Copenhague. K.

Forbundet av 1948. Postboxes 1305. Oslo. Norvège.

Riksförbundet för sexuellt likaberättigande

Box 850. Stockholm. I. Suède.

Mattachine, Mission Street, 693, San Francisco, U.S.A.

One. 2256 Venice Bd. Los Angeles 6 (U.S.A.)

Janus Sty. Room 229.34 South Seventeenth St. Philadelphia 3 (U.S.A.)

Renseignements à « Arcadie »

« Copyright « Arcadie 1968 »

— Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Nouvelle - ILLIERS

Dépôt légal 1968. N° 424 — Imprimé en France

# ARCADIE

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

QUINZIÈME ANNÉE AOUT-SEPTEMBRE 1968

## SOMMAIRE

La Pédérastie, par ANDRÉ BAUDRY .....	317
Paix, par DANIEL GUERIN .....	322
En guise d'art poétique .....	324
Réflexions homophiles sur une évolution, par ANTOINE D'ARC .....	325
Homophilie et société (suite), par CLAUDE SOREY ..	338
Un nouveau front : Prétoria, par MARC DANIEL ....	346
De Washington à Milan .....	349
Sous la Cape de Capet, par JACQUES FREVILLE ....	350
Joël, poème de MICHEL LIGNY .....	316
THÉÂTRE :	
Le théâtre anglo-saxon .....	353
LIVRES :	
Chronique des Romans .....	355
CINÉMA :	
Les Biches, de Claude CHABROL .....	358
L'incident, de Larry PEARCE .....	360
Les Pâtes du désordre, de Nico PAPATAKIS .....	361

## JOEL

*Un jeune homme du Calaisis  
Blond élancé lèvres de fille  
J'ai été amoureux de lui*

*Le vent sifflait au ras des dunes  
Et l'océan se hérissait  
Nous luttions dans le sable gris  
Au bain nous appelait Neptune*

*Tard les auberges s'allumaient  
Sur la route plate et confuse  
Dans la pâle clarté de lait  
Des phares des automobiles*

*Et l'on entendait les clochers  
C'était triste il fallait partir  
Dans les touffes d'herbe laisser  
La chaleur de l'après-midi.*

MICHEL LIGNY.

## LA PÉDÉRASTIE

par ANDRÉ BAUDRY.

Jamais, depuis la création d'*Arcadie* en janvier 1954, nous n'avons abordé ce terrible et scabreux sujet dans nos pages. Ce n'est pas le désir qui m'a manqué, qu'on le sache bien, et plus d'une fois j'ai pris la plume pour en entretenir nos lecteurs. Puis, réflexion faite, j'abandonnai. L'heure n'était pas venue. Est-ce à dire qu'elle l'est aujourd'hui, et que, sans restrictions, il est possible d'évoquer dans une revue comme *Arcadie* cet aspect très particulier de l'homophilie, incompris de tous, condamné par presque tous ?

L'an dernier, un livre a porté ce problème à la connaissance d'un très vaste public. Pour la première fois. *Notre Amour*, de Roger Peyrefitte est un récit pédérasastique, puisqu'il s'agit bien d'un amour d'un homme pour un jeune adolescent. On peut avoir apprécié ou n'avoir pas apprécié l'œuvre de Roger Peyrefitte, la question n'est pas là. *Arcadie*, dans ses pages de critique littéraire sous la plume de Marc Daniel a dit ce que l'on pouvait en penser.

L'essentiel est que des centaines de milliers de personnes aient lu le récit de cet amour, de ses richesses, de ses soubresauts, de ses difficultés, de ses échecs, de ses petites-tes, de ce qui compose toujours, partout, inévitablement, un amour homophile ou hétérophile.

Cela a eu du moins l'immense mérite de présenter un sujet tabou, un sujet interdit. Car si les ouvrages racontant des amours adolescentes sont innombrables, il ne s'agit pas de pédérasstie. La pédérasstie n'est pas *Les Amitiés particulières*.

Je ne veux pas ici faire un cours sur la pédérasstie, sur ce qu'elle est, sur ses origines, sur ses possibles explications biologiques, psychologiques, sociologiques, historiques. On peut, et avec profit, se reporter au très intéressant et très objectif ouvrage du Dr Brunoz, *La Pédophilie*, traduit du néerlandais, et qui examine très profondément tous les

divers aspects de la pédérastie. Je veux ici, pensant que si l'heure n'est pas spécialement venue encore en France, avec ses mœurs et ses coutumes, et son officielle hypocrisie, son jansénisme latent dans toute la bourgeoisie et dans toute une classe d'intellectuels de ce pays, je veux ici cependant, et avec quelle force, dire combien la pédérastie existe et combien elle pose un problème. Je suis à la source de trop de confidences pour l'ignorer. Et je me dois de parler.

Tout d'abord donc pour dire : « la pédérastie existe ». Et que, comme pour tout fait, de quelque nature qu'il soit, il ne suffit pas de ne pas vouloir y penser, de ne pas vouloir le regarder en face, pour le faire disparaître. On l'ignore trop. Et on ne veut trop le connaître que lorsqu'il y a scandale.

Certes, les pédérastes ne représentent pas un problème à résoudre comme le racisme par exemple ou l'homophilie en général.

Les pédérastes discrets et secrets, et pour cause, ne se grouperont jamais pour exiger des savants comme des pouvoirs publics, des études et des prises de position sur leur nature, leurs devoirs et leurs droits.

Mais ne doit-on s'occuper dans nos civilisations dites très libérales, que des minorités agissantes, et représentant une force économique, ou des milliers de voix à gagner lors d'élections ? Il semble que non. Il est vrai qu'on se gargarise beaucoup, ici et là, et partout, de ce qui est humain, de l'homme et de sa destinée et de sa vie quotidienne, dans son travail comme dans ses loisirs, pour que nous soyons tentés de dire : intéressez-vous donc aux pédérastes. Hélas ! Nous savons tous trop bien — et les homophiles surtout — la couche d'hypocrisie qu'il y a sur ces sentiments. Mais c'est précisément pour secouer cette turpitude immonde que nous avons le devoir de dire, ici, en *Arcadie*, la pédérastie existe, et avant de condamner en son for intérieur, puis, devant la société et devant les tribunaux, il faudrait peut-être, enfin, s'intéresser plus profondément à ce qu'est en soi la pédérastie.

Nous demandons donc plus de compréhension, plus de justice, plus de clairvoyance dans le cas présent.

Il est trop simple de ne voir de la pédérastie que quelques scandales retentissants — ballets bleus — ou plus restreints, rapports entre un adulte et un adolescent. Ces cas sont d'ailleurs rares.

Il faut s'en féliciter d'une certaine façon, ils montrent à l'évidence combien les innombrables pédérastes de chaque nation savent sublimer leurs désirs, résister aux tentations, et vivre dans quelle solitude physique et morale, comme des damnés déjà.

Mais si les pédérastes savent se sacrifier, se torturer pour ne pas réaliser ce que leur cœur appelle si véhémentement, est-ce absolument normal ? est-ce absolument juste ?

Pour la société, ne doivent-ils donc être que des individus dangereux, vicieux, à éliminer, à condamner ?

La Société n'a-t-elle pas le devoir de s'intéresser à tous ceux qui vivent, comme le disait il y a peu le Dr Ullerstam ?

Qu'on me comprenne bien, il ne s'agit pas ici, en *Arcadie*, du moins pour le moment, de dire que les pédérastes doivent être libres d'aborder les jeunes adolescents et de les entraîner dans leurs passions. La plupart des pédérastes d'ailleurs ne demande pas la liberté de pouvoir « connaître » n'importe quel adolescent.

Ce qu'il faudrait déjà, car combien cela faciliterait leur vie, c'est plus de compréhension à leur égard.

Et même dans les milieux homophiles. Car, en effet, nombre d'homophiles eux-mêmes méprisent les pédérastes, les accusent parfois d'être les principaux, pour ne pas dire les uniques responsables, de la vie faite aux homophiles.

La confusion du nom, pédéraste étant donné par le monde à tous les homosexuels — même des médecins, des juristes, des pédagogues d'ailleurs mélangent les deux termes, ce qui ne devrait être quand on se veut éclairé et qu'on se permet de porter des jugements de valeur — cette confusion donc déjà est selon eux un préjudice.

Que les homophiles donc entourent les pédérastes d'un peu plus de tolérance, d'amitié !

Le pédéraste se sentirait déjà moins hors de la communauté humaine.

Il saurait qu'il peut dans des moments difficiles trouver une aide morale et spirituelle auprès de certains.

Il saurait que ses éventuelles actions ne seront pas obligatoirement condamnées, sans appel, mais que l'interlocuteur saura équilibrer tous les divers mouvements de la pensée et du cœur et du corps qui ont conduit à un acte physique ou à une inclination sentimentale.

Comme il faudrait — en cas de délit — que le magistrat chargé de ses questions soit un fin psychologue, un grand

connaissesseur du cœur humain, et non pas seulement un justicier chargé d'appliquer des articles du code pénal.

Certes, comme dans tous les milieux, il y a des pédérastes qui se conduisent fort mal. Et nous n'avons ici aucune excuse pour les organisateurs de « ballets bleus ».

Le vrai pédéraste a trop de la qualité de son sentiment pour l'adolescent pour se livrer à de tels ébats.

Et c'est cela que je dois écrire, de grâce, n'assimilons pas tous les amants des éphèbes à des dépravateurs, à des initiateurs.

Je pourrais ici m'appesantir sur le fait que très souvent ce sont les adolescents les plus entreprenants, les plus aguicheurs, les plus désireux de contacts, certains d'ailleurs pour des considérations financières plus que sensuelles, ce qui ôte déjà une grande part de responsabilité au pédéraste.

Mais le vrai pédéraste, celui qui vit sa vocation au plus profond de son cœur a toujours grande délicatesse et immense respect pour l'adolescent. Et nombre de pédérastes n'ont même jamais de rapports physiques avec celui qui a été choisi.

Pour de rarissimes cas de « viol » — bien moins fréquents même proportionnellement aux viols de jeunes filles — qu'on ne demande pas la condamnation définitive et souveraine du pédéraste.

Il est grotesque, par exemple, de brûler sur une place publique, un ouvrage consacré à la pédérastie, comme cela fut en Italie, il y a quelques années, en présence d'associations pieuses.

Nous ne sommes plus au temps des bûchers. La science moderne a mieux à faire. Et est-ce cela les progrès des sciences humaines ?

Chacun sait donc que la pédérastie existe et que ce ne sont pas des lois qui la feront disparaître.

Elles peuvent tout au plus maintenir le pédéraste dans un certain cadre pour l'empêcher de tout s'autoriser si sa nature le porte à un certain lacisme.

L'Etat a le devoir de protéger les enfants et les adolescents. Personne ne peut trouver à redire à ce principe absolu.

Nous pouvons certes demander un autre âge de majorité, comme cela est dans certains pays, mêmes voisins, comme la Suisse, l'Italie, la Grèce.

Mais ce que nous demandons surtout c'est que le pédéraste ne soit pas toujours et automatiquement assimilé à un pervers, à un malade, à un asocial, à un être dangereux et donc à enfermer... ou à lui permettre, après combien de misères déjà endurées, la castration sous prétexte qu'ainsi il ne recommencera pas. Ne croyez pas que c'est une invention. C'est ce qui vient de se produire en Allemagne fédérale, après bien des procès, des attendus de toutes les Cours, y compris la Cour de cassation allemande, qui, d'ailleurs, en l'occurrence, s'est appuyé sur des lois de Hitler!!!, pour permettre à cet homme plusieurs fois condamné et qui savait qu'un jour ou l'autre, son temps de prison fini, et de retour dans la vie civile, il recommencerait, aurait des rapports avec des adolescents, reviendrait en prison, y finirait ses jours. Est-ce là la solution à un cas humain ?

Sans hésiter nous répondons catégoriquement : Non, et un tribunal, un procureur, un Etat se déshonorent en permettant l'application de telles lois.

Le pédéraste doit toujours respecter l'adolescent dans son âme, dans son cœur, dans sa chair.

Mais l'Etat et ses divers pouvoirs doivent toujours respecter le pédéraste.

Ici comme pour cent autres faits, un dialogue s'impose. Les diverses parties devraient se rencontrer. *Arcadie* souhaite vivement pour sa part faciliter cet échange de vues, ces rencontres pour le plus grand bien de tous, et surtout, essentiellement, bien sûr, des adolescents.

ANDRÉ BAUDRY.

## PAIX

*Le tumulte a cessé  
La paix est descendue  
Friandise trop rare  
Pour être avalée en glouton  
Paix non sollicitée  
Surgie du dehors  
Comme toute sa vie  
Entrée sans coup férir  
Sans donner de raisons*

### Paix

*Ne plus s'endormir maté  
Par le plaisir solitaire  
Ne plus s'approprier  
L'inconnu qui passe  
À sa vue ne plus frissonner  
Jusqu'à la pointe des pieds  
Finie la caresse de sa peau  
Révolue la prise de ses muscles  
Le ratissage de ses poils rêches  
Adieu son odeur de bélier  
Plus de relief à deviner  
Sous le tissu qui moule  
Plus de chasse pour la chasse*

### Paix

*D'une terrasse de café  
D'une fenêtre close  
Laisser passer le défilé  
Juvénile  
Détachement qui permet  
Lecture écriture musique  
Dont l'aventure sevrerait  
Plus d'entrelacs de jambes  
D'animales gambades  
Plus d'explorations*

## PAIX

*Dans la gamme des plaisirs  
On dirait l'accalmie  
Quand le mistral est tombé*

### Paix

*Est-ce déjà la sénescence  
Que non la paix vient de lui  
Il l'a toute sa vie attendu  
Sur le tard il l'a reçu  
Paix dans la jouissance  
Avec lui elle bat les records  
Prodiguée pour lui  
Octroyée par lui  
Chaque soir comme au premier soir  
Avec autrui simulacre  
Pire que l'abstinence  
Hélas d'avoir le sang fouetté  
Par un seul décuple la soif*

### Paix

*Que non le tumulte  
Reprend de plus belle  
Rêves de festins bachiques  
Aux mille échansons  
De jeux interdits  
Avec de précoces bourgeons  
Phantasmes où se mêlent  
La torture les fétiches  
Passer sous le joug  
Comme un vaincu de Rome  
Vous voyez point de paix  
Ah le plaisir solitaire  
Dispensateur de néant*

DANIEL GUERIN.

## EN GUISE D'ART POÉTIQUE

A la mémoire d'Anna de Noailles.

*Tel magister des lettres  
Ne peut souffrir qu'un poète  
Porte à la glorieuse chair  
Une passion exclusive  
Ce pédant sans entrailles  
Crache sur ma sœur Sapho*

*Un autre — pape du surréel  
Nous voulait interdire  
De magnifier le viril  
Le goût des muscles durs  
Pâmoisons sur Vénus  
Mais silence sur Apollon*

*Je ne sais me plier  
A leurs mille et une recettes  
Je n'ai que faire de mots  
Ciselés désincarnés  
A bas la poésie cérébrale  
Au diable les sectaires de l'amour.*

*Je célèbre un désir  
Qui n'est pas de la femme  
Je chante un point c'est tout  
Le régisseur de mes nuits  
Le sel de ma vie  
Je chante mon régal.*

DANIEL GUERIN.

## RÉFLEXIONS HOMOPHILES SUR UNE ÉVOLUTION

par ANTOINE D'ARC.

A la veille d'une déclaration de Paul VI au sujet de la régulation des naissances, je crois opportun de nous arrêter un moment pour considérer l'importance que l'évolution de l'Eglise peut avoir, en matière de sexualité, pour le combat d'*Arcadie*.

Certes, il ne nous est pas possible, dans le cadre de cette rapide étude, d'aborder tous les aspects d'une question aussi importante, mais nous pourrons tenter au moins d'en donner un petit résumé. Dans une première partie nous relaterons brièvement quelle a été l'évolution de la théologie catholique par rapport à la sexualité conjugale; dans la seconde, nous analyserons la conception et la position de la théologie au sujet de l'homophilie, et à quel point, en dépit des découvertes de la psychanalyse, son évolution a été nulle.

### I

Daniel Guérin, dans son essai sur *Kinsey et la sexualité*, nous rapporte (p. 188), un fait tiré de son expérience personnelle. Au cours d'une conversation avec l'un de ses camarades de régiment, devenu évêque, il lui demanda si l'Eglise romaine ne prendrait pas un jour une attitude moins rigoureuse au sujet de la sexualité. Et l'évêque de lui répondre tout simplement : « Jamais, jamais ! Nous sommes ici sur le terrain du dogme, et dans mille ans nous

n'aurons pas bougé d'un iota ! ». Je ne connais pas, au juste, la demande que Daniel Guérin adressait à son ami. Mais il me semble que c'était un peu trop confondre ici le dogme avec la morale, surtout dans un domaine aussi personnel et sujet à modifications qu'est la sexualité. J'aurais aimé interroger ce bon évêque sur la profonde évolution qui, en trente ans, s'est produite dans la doctrine morale de l'acte conjugal ! Que le dogme de la Trinité soit immuable, passe ! Cela se situe au-delà de toutes les sciences et de toutes les conceptions de l'homme ; mais la sexualité relève de l'humain ; elle entretient d'étroites relations avec les sciences de l'homme ; elle évolue avec elles. C'est pourquoi, à une morale fondée sur une conception idéaliste de l'homme, héritage de la philosophie aristotélicothomiste, doit se substituer une morale fondée sur les principes freudiens, lesquels nous montrent un homme imparfait, ô combien ! et submergé par l'angoisse de sa finitude. Peut-être cette morale nouvelle, que le monde attend, serait-elle plus proche, en fin de compte, du cri de saint Paul, blessé par son « épine dans la chair » : « Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps qui me voue à la mort ? » (*Romains*, 7, 24).

La doctrine de l'Eglise sur la sexualité n'est guère originale ; elle a été prise dans le contexte socio-historique où elle s'est développée. En opposition aux Epicuriens, les Stoïciens et les Pythagoriciens proposaient une conception pessimiste du plaisir sexuel — plaisir qui ne trouve de justification que dans la procréation ; l'un d'entre eux, Ocelus Lucanus, affirmait que les organes sexuels sont donnés aux hommes non pour le plaisir, mais pour la procréation (*De natura Universi*).

Le sperme contient la vie toute entière, doctrine anti-féministe qui réduit ainsi la femme à être tout juste bonne à recevoir cette existence (voir Plutarque, Philon, Sénèque, etc...). Les rapports charnels n'ont donc qu'un seul but : la procréation. Athénagore précise que, de la même façon que le semeur ne doit pas semer avant d'avoir fait la moisson, ainsi le mari ne doit-il pas approcher sa femme, quand elle est enceinte. C'est dans cette philosophie, si favorable à une religion spiritualiste comme le christianisme, que les Pères de l'Eglise trouvèrent les bases d'une morale qui — à force de vouloir élever l'homme à la catégorie des anges — lui dénie, en fait, le bien le plus précieux de sa nature : son humanité.

Le premier auteur chrétien, qui nous offre une doctrine sur la morale sexuelle, est saint Augustin ; et le plus singulier est bien que cet homme qui nous émeut par son accent de sincérité et de profonde humanité dans ses *Confessions* soit le même qui, dans sa doctrine sur la sexualité, se montre aussi inflexible. Pour lui, en effet, — est-ce seulement une position philosophique ? s'agit-il de l'expression des regrets de sa vie antérieure ? — la sexualité est un mal en soi : « le mal de la concupiscence ». Tout en admettant que le mieux est de s'en abstenir — lui-même se donne en exemple dans sa vie de chasteté, comme celle de ses amis, tous transformés en moines depuis leur conversion ! — il s'oppose pourtant à la doctrine manichéenne qui refuse le mariage comme étant une mauvaise chose. Pour Augustin, l'union conjugale est un bien ; mieux encore, elle seule peut convertir en bien un mal, comme la sexualité. Cependant si elle offre un remède à cette infirmité qu'est la sexualité, la fin du mariage ne se trouve pas dans ce remède. Saint Augustin écrit que la première cause, la cause naturelle et légitime de l'union entre les époux, ce sont les enfants (*De conjugis adulterinis*, II, 12, 12). Pour cette raison, seuls, les rapports sexuels, nécessaires à cet effet, sont honnêtes et véritablement conjugaux (*De bono conjugale*, c. 10). Et, logiquement, toutes les relations charnelles qui outrepassent les exigences de la procréation constituent déjà au moins un péché véniel (*Sermons*, 51, 13, 22).

L'amour du mari et de la femme doit être surtout spirituel, c'est une amitié des âmes : doctrine qui venait à propos pour ceux qui attendaient l'arrivée imminente du Christ-Juge. Rappelons-nous les paroles de saint Paul à ce sujet : « Reste donc que ceux qui ont femme vivent comme s'ils n'en avaient pas » (*I, Cor.*, 7, 29).

Thomas d'Aquin, dont la statue orne la façade de la Sorbonne, n'est pas plus ouvert dans sa doctrine sur l'acte conjugal. Il est intéressant d'examiner la conception thomiste de la sexualité, qui est à la base de la doctrine officielle de l'Eglise d'aujourd'hui. Pour lui, le sexuel est inhérent à la nature ; une chose du droit naturel, ce qui signifie la loi de Dieu écrite en nos cœurs. Les tendances naturelles des êtres, à ses yeux, se placent à trois niveaux : d'abord les exigences communes à tous les êtres, celles qu'a tout être de persévérer en soi-même, dans sa propre existence ; ensuite, les exigences propres à tous les êtres vivants,

entre autres l'attraction exercée par la femelle sur le mâle, en vue de la procréation; enfin, au troisième niveau, les caractères spécifiques de l'homme, seul être doté d'intelligence qu'il doit perfectionner (*Somme*, I-II, q. 94, a. 2).

Dans les deux premières catégories, tout est déterminé par la nature : l'homme, lui, n'y peut rien. L'acte sexuel, prévu par la nature, ne doit avoir d'autre but que la génération, pour être légitime. On ne peut demander à faire l'acte conjugal, si l'on ne désire pas avoir des enfants : autrement, cette demande constituerait un péché, plus ou moins grave selon le cas, car on commettrait un excès opposé à la tempérance.

Dans les ténèbres du Moyen Age, pourtant, brille une lumière de bon sens et d'humanité : Albert le Grand. Il n'accepte pas toute entière la doctrine d'après laquelle l'acte de chair est seulement acte de nature. A ses yeux le rapport sexuel est aussi un acte de l'homme, pour lui-même : serviteur, l'homme est également maître de ce qu'il fait. Partant, il peut l'exécuter en vue de la procréation, mais aussi pour des motifs personnels. Lesquels ? Cette question a demandé plusieurs siècles avant d'être résolue, encore aujourd'hui reste-t-elle, d'une certaine manière, en suspens !

Il faudra attendre quatre siècles pour réentendre parler de ces motifs personnels. C'est en effet au XVII<sup>e</sup> que l'on commence à discuter du caractère licite des tendresses et des intimités corporelles, avec encore beaucoup de prudence. Ce n'est qu'au siècle dernier qu'on pourra lire enfin, dans les manuels de théologie, une énumération des motifs personnels qui justifient la pratique de l'acte conjugal.

Dans les années 1930, un document d'une extrême importance : l'encyclique *Castii connubii* (« le mariage chaste ») de Pie XI. L'Eglise se rend compte alors des progrès de la science, et son objectif est de marier les théories fort à la mode, comme la méthode Ogino, avec ses conceptions traditionnelles de la sexualité. Voici un bref résumé des principaux points, en ce qui nous concerne :

— Tout en continuant à affirmer que la fin du mariage et sa raison d'être se trouvent dans la procréation, l'Eglise reconnaît que celui-ci a d'autres buts, secondaires : entretien de l'amour et remède à la concupiscence. Elle consent même à admettre le caractère légitime des relations charnelles dans le mariage, au-delà de la nécessité de la génération.

— L'Eglise accepte la continence périodique, fondée sur la méthode Ogino, sous certaines réserves.

— Mais elle exige qu'en toute circonstance, soit sauvegardée la nature intrinsèque de l'acte conjugal. En d'autres termes, les couples ne doivent pas délibérément éviter de faire des enfants.

Evidemment, cette encyclique ne pouvait satisfaire personne. Bientôt, des doctrines plus libérales allaient naître au sein de l'Eglise. Elles commencent à devenir une réalité dans la constitution du Concile *Gaudium et spes* (« Joie et espérance »).

Dans la conception ancienne la plus large, l'amour mutuel ne représentait qu'un motif pouvant justifier la relation sexuelle. Dans la nouvelle optique, provoquée par les découvertes scientifiques, on aboutit à l'affirmation suivante : l'acte conjugal, en soi-même, est l'incarnation de l'amour.

De façon très sensée, on fait silence sur les prétendues « fins du mariage ». Celui-ci se définit, à présent, comme une communauté de vie et d'amour; le don des corps, dans la pratique sexuelle, devient ainsi partie intégrante de l'amour entre les époux (*Gaudium et spes*, 49). Les enfants, eux-mêmes, seront le fruit de cet amour (*idem*, 50). La grande originalité ici : pour la première fois dans un document officiel de l'Eglise, il est fait état de l'existence des situations « pénibles » dans le mariage; la continence, conseillée par les anciens confesseurs et théologiens, apparaît n'être pas sans danger pour l'amour entre conjoints, ni pour l'éducation des enfants (*idem*, 51).

Quand on a suivi tout au long cette évolution, comment ne pas être étonné ? Eh quoi ! est-ce l'Eglise de saint Augustin, de saint Thomas, de Pie XI, et même de Pie XII qui, pour ce type de problèmes, n'envisageait qu'une solution, la continence ? Mais oui, c'est bien la même Eglise ! Pourtant une question se pose : a-t-elle parlé de sa propre volonté, ou bien a-t-elle été forcée de le faire sous la pression d'une majorité de catholiques, parvenus à maturité, et qui s'interrogeaient devant l'injustice flagrante d'une morale conjugale, établie par des célibataires, pour les autres ? Car enfin, que pouvaient-ils connaître des problèmes existentiels d'un couple, ces théologiens voués à passer leur vie dans la solitude ? Bref, on s'en aperçoit facilement, l'Eglise a bel et bien été obligée d'évoluer en raison des sérieux conflits qui s'étaient produits dans la

conscience des chrétiens, partagés entre les rigueurs d'une morale médiévale et leurs connaissances des progrès scientifiques.

C'est pourquoi la décision de Paul VI est attendue avec inquiétude et espoir par des millions d'hommes dans le monde. Mais gardons-nous des illusions ! Je crois tout simplement que le Pape restera entre deux eaux, si je puis m'exprimer ainsi, et comment pourrait-il ne pas agir avec une prudence extrême, quand on connaît le poids de vingt siècles d'obscurantisme et d'intransigeance qui pèse sur l'Eglise ?

## II

Dans la morale de l'acte conjugal, nous avons vu un progrès considérable. Peu à peu, l'Eglise a pris conscience de la dignité de l'amour, de la « bonté » de la relation sexuelle, pratiquée par amour. Même, commencent à se dessiner les grandes lignes d'une mystique de la sexualité dans le mariage. Tel théologien moderne définissait récemment l'acte conjugal comme étant la réalisation de l'amour du Christ et de son Eglise, à travers la chair des époux. Il n'en va pas de même, tout au contraire, dans le cas de l'homophilie. Sur ce terrain, la doctrine théologique reste tout à fait négative. On y chercherait vainement la moindre évolution !

Pour l'Eglise, l'homophilie d'abord n'existe pas. S'il lui arrive de se manifester, c'est comme une chose honteuse qu'il faut cacher absolument.

Aujourd'hui les philosophes s'élèvent avec indignation contre le terme « contre nature », né dans la philosophie chrétienne pour désigner toute violation de la sexualité : l'acte de chair étant un acte naturel, il ne sera légitime que dans le cadre du mariage, avec, comme fin naturelle, la procréation. Tout autre usage du sexuel contreviendrait aux lois de la nature, y compris la simple masturbation, provoquée plus par la curiosité que par le désir chez l'adolescent. Et ne nous y trompons pas : ces péchés « contre la nature » sont d'une importance extrême. Saint Augustin nous l'apprend : dans la sexualité, tout ce qui est contre nature est très grave (*pessimum*) (*De conjugis adulterinis*, II, c. 8). Saint Thomas, de son côté, établit une hiérarchie des malices dans les péchés contre-nature (*Somme*, II-II, q. 154, a. 11).

Pour lui, l'usage intempérant du plaisir sexuel constitue un péché. Cet usage intempérant peut être déterminé par plusieurs motifs : d'abord, en faisant l'acte contre la droite raison (par exemple, lorsque les conjoints s'emploient à éviter la procréation — péché d'onanisme) ; ensuite, en faisant ce même acte contre son propre ordre naturel, ce qui répugne à la nature humaine. Plusieurs modes :

1) si l'acte est commis sur soi-même, en vue du seul plaisir (la masturbation) ;

2) quand l'acte est exécuté avec un être ou une chose qui n'appartient pas à notre nature ou à notre espèce (bestialité) ;

3) lorsqu'il est commis avec une personne de notre propre sexe (ce que saint Thomas appelle le « vice sodomitique »).

Dans cette hiérarchie, celui-ci occupe la dernière place. C'est un crime si abominable au regard de Dieu qu'il ne lui a pas fallu davantage pour détruire les villes de Sodome et Gomorrhe. Telle est la doctrine qui a nourri les théologiens, durant des siècles, et elle continue malheureusement à inspirer la plupart de ceux d'aujourd'hui.

L'homosexualité, aux yeux de l'Eglise, est devenue, à notre époque, un mal qui relève plutôt du domaine pathologique. Dans un ouvrage collectif, fort à la mode dans les années 50, le Père Lafeteur écrit : « Quant aux tendances sodomitiques, il faut dire que l'attraction charnelle pour les personnes du même sexe est un mal moins rare aussi qu'on ne consent souvent à le penser... Si elle est une disposition évidemment pathologique (mais pas très rare), elle prend souvent dans les collectivités trop peu aérées, une fréquence anormale, qui sans conduire aux actions répugnantes (en d'autres termes : les relations homosexuelles), ne va pas sans entraîner beaucoup d'affadissement psychologique et moral » (*Initiation théologique*, p. 1050). Cela dit, en passant, pour les amateurs d'« amitiés particulières ».

Avant le Concile, la publication de la *Loi du Christ*, essai du théologien Haring, qui propose une mise à jour de la morale, a été accueillie dans le monde chrétien par un cri d'espoir. Dans ce livre, Haring fait preuve d'une grande humanité. Pourtant, sa sympathie pour l'homme n'est pas illimitée, ni son ouverture d'esprit. Qu'on en juge : « Les invertis, observe-t-il, sont souvent paralysés dans leur liberté et leur responsabilité morale par une vie dévoyée et sans frein ou des déficiences psychiques. Mais leur pro-

pension les excuse tout aussi peu que sa passion naturelle le fornicateur. Ils sont responsables dans la mesure réelle de leur liberté. Aussi faut-il s'opposer énergiquement aux campagnes des milieux homosexuels en faveur d'une impunité générale, surtout quand, pour la fonder, ils tentent de faire passer leur vice pour quelque chose de normal ». Ces lignes contradictoires, dénuées de tout esprit scientifique et humain, sont révoltantes. Quelle différence entre la conception de ceux qui nous envoyaient rôti sur le bûcher et les idées de Haring qui condamne notre nature, « *ce vice* », exigeant de nous tous les devoirs, alors qu'il nous refuse le moindre droit ?...

Inutile d'ajouter à ces citations. On ne ferait que retrouver d'autres reflets (plus ou moins nuancés) de la même doctrine. Avant de terminer, voici quelques-unes des réflexions les plus récentes, en langue française, qu'a inspirées l'homophilie, après le Concile. D'abord, dans les *Etudes de sexologie* (publiées en 1965 avec l'Imprimatur du diocèse de Lille, préfacées par le cardinal Liénart), fruit d'une collaboration entre médecins et théologiens, le Dr Ernst reprend à son compte tous les mythes qui ont cours à propos de l'homosexualité et contre lesquels *Arcadie* lutte depuis 15 ans (chap. 15 et 16 à propos des déviations sexuelles) :

— prosélytisme : « les tenants de ce troisième sexe sont les adeptes des amitiés particulières et se livrent au prosélytisme » ;

— les homosexuels sont « fous d'orgueil » et tous des révoltés : « Cette volonté d'être autre sur le plan sexuel exprime le choix d'un mode aberrant d'existence. Elle a tantôt la signification d'une recherche de la singularité et d'une révolte contre la morale traditionnelle, tantôt celle d'une glorification de l'idéal viril » ;

— ce n'est pas tout ! les homosexuels sont aussi des déséquilibrés, des inadaptés par leur faute : « Ces invertis qui se considèrent comme normaux ne sont pourtant pas aussi équilibrés qu'ils affirment, car l'analyse de la personnalité révèle, chez le plus grand nombre d'entre eux, un déséquilibre profond, inhérent tant à la constitution de ces sujets qu'aux réactions habituellement hostiles de la société » (p. 275).

Du médecin, on passe au moraliste, avec Pierre Montagne, chargé de nous apprendre la part de responsabilité morale existant chez les « déviés sexuels ». Voici un échantillon de cette édifiante prose : « Les chapitres précédents ont mis

le lecteur en face d'une triste réalité : les psychismes pauvres et disgraciés, infirmes au point d'être, pour ceux qui en sont affligés, un obstacle insurmontable à une vie véritablement vertueuse. Leur vie n'est qu'une succession monotone et ininterrompue de chutes et ils ont le sentiment pénible et désespérant que le combat est perdu d'avance. A vrai dire, ce combat, ils ne le mènent pas : ils en sont le siège plutôt que les acteurs. Livrés à l'esclavage d'une obsédante nécessité, écrasés par un sentiment douloureux de culpabilité, ils ne connaîtront jamais la claire et joyeuse liberté des enfants de Dieu » (p. 289). Beau début, n'est-il pas vrai ?...

L'année dernière, nous avons pu lire enfin un cahier pastoral de l'Église hollandaise sur *L'Homosexualité* (Mame), publié sans Imprimatur (on s'en doute !). Ce livre, *Arcadie* en a rendu compte (1). Je laisse pour ma part, de côté, les aspects d'ordre psychologique et social, pour m'attacher à la doctrine morale présentée ici. Avant tout, pour la première fois, une Église locale cherche à comprendre le phénomène homophile. Mais cette doctrine morale, elle aussi, demeure rigoureuse. Voici des conseils à l'usage de confesseurs un peu trop « compréhensifs » : « quelle que soit la prudence du prêtre, et aussi peu incliné qu'il puisse être à s'engager à la légère, il ne peut pourtant pas non plus se soustraire aux règles générales de la théologie morale et à l'obligation de les appliquer » (p. 120). Un homophile qui vit avec son ami un amour profond et authentique croit trouver ses sentiments bons et moralement justifiés. Pas du tout ! « Il est de la plus grande importance — lisons nous — pour eux tous de ne pas continuer à prendre, consciemment ou non, leur propre émotion comme source de révélation. Ils doivent apprendre à s'interroger à partir de la révélation de Dieu, de sa volonté, tout à fait objectivement, abstraction faite de leurs propres sentiments ». Devant ces paroles de Roscam Abbing, Vermeulen conclut « L'intention est parfaitement claire. Il faut les convaincre qu'ils sont en état de péché » (p. 116).

En ce cas, où est la valeur positive de cet ouvrage ? J'en vois une, si petite soit-elle, dans l'ouverture d'esprit qui se manifeste à travers ces études sérieuses et bien informées. Ce qui nous annonce peut-être qu'un jour l'Église toute entière modifiera sa position à notre égard : « c'est uniquement par l'étude scientifique que les représentants de notre

(1) N° 162, p. 308.

culture et de l'Eglise pourront se convaincre d'avoir jugé trop sévèrement l'homosexualité au moins en certains cas » (p. 121). Mais ne nous faisons pas d'illusion, un peu plus tard on nous apprendra : « Il n'y a pas de raison d'espérer que la théologie morale mette jamais sur le même pied l'homosexualité et l'hétérosexualité, même avec le progrès des connaissances scientifiques dans ce domaine » (p. 167). Que faut-il penser de cette contradiction?... Finalement, en quoi l'Eglise peut-elle modifier son attitude à notre égard, puisque de toute façon pour elle nous sommes et resterons toujours inférieurs aux hétérosexuels ?...

Cependant on exalte l'amitié; on abandonne les anciennes théories sur les occasions de péché, conséquences inévitables de ces amitiés. Ce qu'on observe en elles maintenant, c'est le côté positif de la chose, et l'on se résigne à considérer le péché possible comme un moindre mal. Pourtant cette amitié doit être sublimée, épurée peu à peu de tout ce qu'elle comprend d'imparfait. Au fond, on nous propose une ascèse. Et, au terme de cette ascèse, plus question d'amour physique !

Un mot, à présent, sur un homme bien connu et estimé, en Arcadie : l'abbé Marc Oraison. Dans la conférence, d'une haute tenue, qu'il prononçait, ici même, en novembre 1966, celui-ci exposait sa position devant le fait homophile. Pour lui aussi, dans l'amour hétérosexuel réside la dimension fondamentale de la sexualité : « tout acte sexuel qui est vécu en dehors de cette relation du couple entre deux personnes engagées pour l'existence ensemble dans une fécondité commune est un péché ». Certes, l'abbé Oraison établit une hiérarchie des péchés. Il nous montre que certaines fautes que nous prenons à la légère sont beaucoup plus graves. Il n'en est pas moins triste de constater que le fait d'aimer un être puisse constituer un péché, si véniel soit-il !

\*  
\*\*

Pour conclure, je ne dissimulerai pas ma pensée, quant à la position de l'Eglise à notre endroit : je trouve cette position à la fois injuste et d'une sévérité extrême. Souvent, dans le cours de son histoire, l'Eglise a trahi d'ailleurs la pensée de son Fondateur. Qu'on songe à cette institution puissante, jalouse de ses prérogatives, rancunière, à la grande époque de la chrétienté ! Est-elle bien la dépositaire du message d'un Jésus pauvre, humble, porté en croix pour

ses frères ? Avec satisfaction, certes, nous accueillons les réformes actuelles. Ainsi, l'Eglise va-t-elle effacer, peut-être, de son visage les souillures qui nous empêchaient d'y retrouver l'image du Christ ?

Au cours de cette étude, nous avons pu distinguer deux aspects dans la doctrine morale de l'Eglise, relativement à la sexualité. Si l'on compare ces deux aspects, l'injustice commise par elle à notre égard n'en est que plus flagrante. Cependant, à la lumière de l'évolution de sa doctrine, par rapport à l'acte conjugal, l'homophile chrétien peut trouver les éléments d'une solution à son problème, de manière à vivre en paix avec sa foi.

Pour l'Eglise, en fait, l'homosexualité est une question insoluble. Comme aucune majorité n'exerce sur elle de pression, elle n'éprouve pas la nécessité de l'étudier, en profondeur, pour la résoudre. Sur le plan pratique, elle feint d'ignorer tout ce qui nous concerne. Elle se réfugie dans les confortables mythes du passé, préjudiciables à notre cause, ou bien, toute pleine d'une pitié larmoyante, elle se penche sur nous, comme les « bons patrons » naguère encore se penchaient sur la condition ouvrière. Or, nous n'avons pas besoin de sa pitié. Nous avons droit à la justice : et c'est cela que nous lui demandons.

Dans l'esprit des théologiens, nous restons, comme aux yeux de beaucoup des hommes, des malades, plus dignes de compassion que les aveugles ou d'autres infirmes. D'après eux, une seule voie nous est ouverte : le chemin de la croix de la négation totale. Eh oui, il nous faut porter la croix de notre homophilie jusqu'à la crucifixion. Ce qui signifie : la mort de notre nature. Vous protestez ? On vous répondra : « que faire d'autre ? C'est ainsi : il n'y a pas de solution. Personne n'y peut rien ! La nature a créé des monstres. Il faut s'y résigner. Après tout, le bonheur n'est pas de ce monde ! »... Dans un temps où l'on ignorait presque tout de la biologie ou des sciences humaines, cette doctrine impitoyable pouvait être admise par les croyants. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Une conscience honnête ne peut plus défendre une telle position ! Il est reconnu par tout le monde aujourd'hui que l'homosexualité n'est pas une maladie en soi. Une fois retiré tout caractère pathologique, comment expliquer l'homophilie ? Il n'est pas dans mon propos de répondre à cette question, mais je voudrais poser une question aux théologiens : si l'on accepte les découvertes biologiques d'une constante homosexuelle dans

presque toutes les espèces vivantes, et le fait historique d'une homophilie répandue dans toutes les civilisations du monde, persécutée ou sacralisée, ne faudra-t-il « élargir » le deuxième degré thomiste des exigences naturelles de l'homme, en autres termes, ce que la nature enseigne à tous les êtres vivants ? Saint Thomas en conclurait-il que la nature se plait, masochiste, à agir contre elle-même ? Cette constante homosexuelle ne suffit-elle pas à nous apprendre que nous nous trouvons en face d'une fixation surprenante de l'instinct sexuel, mais tout à fait prévue par la nature ? S'il en est ainsi, eh bien, que l'homophilie échappe ou non à notre compréhension, il faut en prendre acte, comme étant *de la nature*. En ce cas, plus question de parler d'infirmité ou de maladie. Qu'on demande à un aveugle incurable de se résigner à son état, c'est compréhensible. Mais pour quelles raisons condamner à la cécité un homme, doté d'une bonne vue, sous prétexte qu'il aurait, par un caprice de la nature, les prunelles rouges ?... Alors, pourquoi interdire à un homme pourvu d'un cœur de réaliser, dans la vie, son aspiration à l'amour ? Parce que l'objet de cet amour choque les aspirations d'une majorité ? Que sa pratique amoureuse n'est pas celle de l'homme de la rue ?

Si l'on prive un sadique de son droit au bonheur sexuel, la société commet un acte légitime, contre un pervers qui risque d'être nuisible. Mais le fait pour moi d'aimer un être de mon sexe, un être qui m'aime lui aussi de son côté, dans la dignité et le respect mutuels, cela met-il la société en péril ? Dans ces conditions, pourquoi l'Eglise continue-t-elle à soutenir une position aussi injustifiée, et qui n'a d'autre conséquence que de fabriquer des névrosés qui, torturés par un violent sentiment de culpabilité, converti lui-même en complexe d'auto-punition, finissent par tomber dans une obsession homoérotique grandissante, jusqu'à glisser dans l'abjection ?

Pour terminer, je crois qu'il sera vraiment très difficile que l'Eglise revienne sur ses préjugés anti-homosexuels. Nous resterons toujours, à ses yeux, l'enfant trop laid de la famille, qu'il faut cacher au plus secret, au plus oublié de la maison. Voilà ce que fait l'Eglise, elle qui avait reçu mission de sauver tous les hommes : elle refuse le salut à notre minorité, pourtant importante. Suis-je trop sévère ? Je ne pense pas. Il y a plus d'une manière d'interdire aux hommes le salut : la plus facile évidemment, c'est de leur

fermer la porte au nez, dans un *non* catégorique. Mais il est une façon plus subtile : il suffit de leur présenter le salut avec de tels obstacles à franchir que cela revient à rendre la chose impossible...

Maintenant, peut-être, homophiles chrétiens, comprenez-vous le sens véritable des paroles de Marc Daniel, si mal interprétées par beaucoup d'entre vous : « les chrétiens homosexuels, je les plains de tout mon cœur... » (je cite de mémoire). Comme il nous connaît bien, notre historien, en vérité ! Car, même révoltés par la religion, toujours au plus profond nous lui restons fidèles, quelque effort que nous fassions pour nous en délivrer : elle imprègne notre sang, elle colle à notre peau, tout comme la tunique de Nessus : « On ne liquide pas le catholicisme, observe Sartre ; s'il arrive qu'on s'en arrache, c'est à demi-mort et marqué pour toujours ».

Pour les homophiles catholiques, je dirais : Si vous avez foi en Dieu, ne résignez pas votre foi. Elle est une part précieuse de vous même, elle peut vous être utile dans le cours d'une existence, pas toujours facile à vivre. Mais rationalisez cette foi. Je pense à l'enfer que pouvait vivre un couple dans le temps passé, lorsque la femme était enceinte par exemple : tant que l'enfant n'était pas né, ils devaient garder la continence, sous peine de commettre un péché. Telle était alors la position d'une Eglise, qui aujourd'hui fait l'éloge du même acte commis dans les mêmes circonstances.

L'Eglise est donc variable dans certains domaines. Dans l'attente d'un changement semblable à celui-ci, en notre faveur, je vous rappelle que Dieu, lui, est immuable, et comme dit la Bible « Il nous a faits et nous sommes à Lui » (*Psaume 94*). C'est Lui qui nous a créés, tels que nous sommes, avec notre homosexualité, et ainsi Il nous aime, ainsi Il nous attend le jour où nous nous présenterons devant Lui. Pourquoi continuer à prêter tant d'importance aux considérations humaines des théologiens ? Conservez votre foi, mais agissez selon votre conscience d'homme (1).

ANTOINE D'ARC.

(1) Cet article était déjà rédigé et imprimé quand l'encyclique « *Humanæ Vitæ* » a été publiée.

## HOMOPHILIE ET SOCIÉTÉ

par CLAUDE SOREY (\*).

B) Pour un certain nombre de raisons, cependant, le climat d'ensemble a changé. A la phase d'accumulation succède la phase de consommation. Et du même coup, comme le dit David Riesmann dans *La foule solitaire*, à l'homme gouverné par sa conscience morale rigide comme par un gyroscope, succède l'homme gouverné par l'imitation des autres, par les messages des communications de masse et la publicité, par un radar (1).

Arrêtons-nous quelques instants sur le fonctionnement de notre société occidentale. On a dit que c'était désormais une société post-industrielle. Il nous faut, aujourd'hui, sous peine de bloquer le système, écouler les produits, créer une demande solvable, etc... Henri Ford a découvert le premier qu'il lui était plus avantageux d'augmenter les salaires, car alors ses ouvriers deviendraient aussi ses clients. Et de fait, c'est à propos de l'automobile que se manifeste de la façon la plus voyante la nécessité, et les inconvénients, de la consommation de masse. Mais, à des degrés divers, la même situation se retrouve dans tous les domaines. Les messages que la société s'adresse à elle-même sont pour la plupart des incitations à consommer. Entre autres, à consommer des loisirs et du sexe.

D'où le passage à une nouvelle éthique. En disant « d'où » je m'avance d'ailleurs un peu loin. On constate un certain nombre de corrélations, et l'on pourrait tout aussi bien se

(\*) Voir *Arcadie*, n° 174-175.

## HOMOPHILIE ET SOCIÉTÉ

demander pourquoi notre puissance technique s'est tournée vers la multiplication des besoins chez une minorité d'occidentaux pendant que les deux tiers de l'humanité voient leur niveau de vie tomber au-dessous du minimum tolérable. Ce serait un autre débat. Constatons simplement qu'en Occident, un nouvel homme se développe, pour qui consommer et jouir devient le bien.

Il faudrait reprendre ici l'analyse de Max Weber, et en renverser dialectiquement les termes. C'est ce que Riesmann ne fait qu'en partie. De même que les puritains, baptistes, presbytériens, quakers... qui croyaient au salut par l'ascèse dans le monde, se trouvaient aussi les mieux armés pour devenir les chefs d'entreprises, les laborieux accumulateurs de capital dont la première révolution industrielle avait besoin, de même les relativistes jouisseurs, livrés aux délices de l'instant, sont les consommateurs idéaux et deviennent les jeunes cadres technocrates qu'il faut aujourd'hui au système pour s'entretenir et se renforcer.

C'est pourquoi nous voyons, par exemple, succéder à l'enseignement humaniste et kantien, hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, une université nouvelle, au recrutement plus large, aux programmes plus spécialisés, et plus technicienne que spéculative. Il s'agit de former des esprits « autonomes », c'est-à-dire justement équilibrés entre la passivité et l'indépendance. C'est aussi pourquoi nous voyons succéder à l'existentialisme du milieu du siècle, une idéologie relativiste, qui tient que la recherche du sens est vaine et que seule importe la cohérence du système : un certain usage positiviste des sciences humaines, dominées en France par le structuralisme dont Claude Lévi-Strauss, Jacques Lacan et Michel Foucault sont les plus ardents défenseurs. C'est enfin pourquoi nous voyons défendre, et pour une part pratiquer, une éthique sexuelle nouvelle, une éthique de vacances dont les clubs, les plages et les « boîtes » sont les hauts lieux. Pour une part seulement *pratiquer*, car la plupart de nos contemporains restent tributaires, alors que le système de l'économie postule déjà autre chose, des anciennes manières de voir et d'agir. Dans les milieux populaires notamment, la civilisation du loisir et les mœurs qu'elle suppose sont encore très mal vues. Comme toujours, ce sont les classes les plus liées au nouvel ordre économique, ici les jeunes cadres moyens et les techniciens subalternes, qui innovent le plus. Ce sont eux qui pratiquent le nouvel art de vivre en vacances et dans les résidences de banlieue. Ou

qui rêvent de le pratiquer, car bien vite ils sont ressaisis par les contraintes de la vie familiale et professionnelle.

C'est ce qui fait douter que le nouvel ordre des choses soit pour les individus qui composent notre société une véritable libération. Certes, un certain système de contraintes, autoritaire et moralisateur, paraît décroître. L'image du Père, dont Freud a décrit les ravages, perd apparemment de son importance. Mais, dans la civilisation du loisir, la société reste présente. L'homme, lorsqu'il produit — l'homme au travail — se *sente* contraint. Lorsqu'il consomme il se *croit* libre. On ne lui dit plus : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne ». On lui dit : « Consommez, jouissez, soyez heureux ». On le persuade qu'il veut faire ce qu'il fait, alors que ce qu'il doit vouloir lui est dicté de manière tout aussi étroite par la société dont il fait partie.

En matière de loisir, quelques variables simples : origine sociale, niveau de formation scolaire, âge, nature du travail et niveau de revenu, d'ailleurs étroitement liées entre elles, nous permettent de prévoir avec moins de 5 % de chances d'erreur, la durée et le contenu des loisirs d'un individu donné. Car cet individu consomme ce que la société lui dit de consommer, c'est-à-dire ce qu'elle produit en abondance : des objets, des conduites et des idées standardisées, réalisables en un grand nombre d'exemplaires identiques, impliquant un effort d'invention général et sériel, et non l'application particulière de l'artisan; vite dégradés ou démodés, vite amortis, remplaçables à court terme; et déterminés étroitement par la mode du sous-groupe auquel on appartient.

En matière de sexualité, que produit donc la société ? Commençons par la sexualité « normale ». La société produit la Vamp, devenue la Star, puis l'Idole. Et l'on a pu montrer comment, aux Etats-Unis, les formes féminines à la mode évoluaient, parallèlement aux formes de carrosseries de voitures, par exemple. Consommation rêvée, sans doute, par film ou disque interposés. Mais le modèle s'adresse aussi aux femmes : voici comment vous devez vous maquiller, vous habiller, vous comporter pour plaire. Et voilà, du coup, nos bureaux, nos trains de banlieue, nos ateliers remplis dès le matin de milliers de Marilyn, de Brigitte ou de Sylvie, plus ou moins réussies s'entend.

Ceci n'est encore que l'apparence extérieure. Il y a plus profond : la revendication du plaisir, confondue avec celle

du bonheur. La femme américaine, on l'a répété maintes fois, désire à la fois de son mari deux choses : la jouissance physique et la sécurité symbolisée par l'assurance vie. C'est peut-être contradictoire. Quant à l'homme européen, ce qu'il veut obtenir de la Société n'est pas tellement différent.

Comment cette nouvelle société de consommation considère-t-elle l'homophilie ? De manière ambiguë. Consommateur comme tout un chacun, l'homophile est un consommateur minoritaire, il a des goûts « spéciaux », il ne se satisfait pas du produit standard, il refuse de le consommer, il boude. Il faut donc reconquérir sa clientèle en lui fournissant les produits qu'il désire. Et l'on n'y manque pas. Les piles de journaux « culturistes » qui se vendent sur les grands boulevards, les « boîtes » spécialisées, la prostitution tarifée, devenue publique et notoire, tout ceci est d'abord un grand phénomène de consommation collective, organisée, standardisée, socialisée. Socialisée avec tout ce que cela comporte de conformisme, jusque dans les rôles les plus déviants. Tenons-nous à un seul exemple : l'évolution de la panoplie du sado-masochisme depuis un siècle. Plus de fourrures ou de harnais, mais les cuirs noirs et les motos, en attendant l'attirail interplanétaire des cosmonautes et de Barbarella. La technique s'est simplement substituée à la finance, et la mécanique à l'équitation pour signifier les éternels rapports de la victime et du bourreau.

Alors, pour ces individus particuliers, les homophiles, au moins peut-être y-a-t-il eu libération ? Tout dépend du sens qu'on donne à ce mot. Si la liberté consiste à ne pas sentir la contrainte, à ne pas éprouver consciemment la pression que la société fait sentir aux individus pour les maintenir à l'intérieur des limites qu'elle a fixées à leur conduite, à ne pas être conscient d'une violence subie, il est impossible de nier qu'il y a eu libération partielle. Mais si la liberté, en un sens différent et peut-être tout contraire, est de connaître et de sentir les déterminismes auxquels on est soumis pour les utiliser à ses propres fins ?

Ici, le sociologue ne peut trancher. Ne pas sentir de contrainte, vivre la culture de son groupe comme accordée à sa nature propre et individuelle, c'est supposer qu'il existe une nature propre et individuelle, ce qui paraît invérifiable. Mais en appeler de la contrainte sociale à une loi intérieure, c'est faire exactement la même supposition. Ce genre d'hypothèse philosophique échappe à la compétence du sociologue. Tout ce qu'il constate, c'est que les individus

se conforment aux modèles des groupes auxquels ils appartiennent — parce qu'appartenir à un groupe, c'est précisément cela. Ces modèles s'imposent autrement, un point c'est tout. Je récuserai donc ce genre de question pour en proposer un autre. La société de consommation sera-t-elle, en pratique, plus tolérante à l'égard de l'homophilie ? La réponse n'est pas simple. Cette société acceptera le comportement homophile plus facilement, dans la mesure où celui-ci ne s'opposera pas à ses objectifs fondamentaux, le développement économique et la consommation des produits de série. Consommateur d'un type spécial, mais consommateur docile tout de même, l'homophile sera toléré, et même encouragé à consommer. Si, en revanche, l'homophilie conduisait à remettre en question l'idéal du bonheur par la standardisation technocratique, la sécurité collective, le conformisme de masse, si elle amenait à souhaiter un type de société trop différent, ou tout simplement l'anarchie, il n'en serait plus du tout de même.

Ce serait en effet une erreur grave de croire que cette société de consommation entend pratiquer le jeu pour lui-même, favoriser l'épanouissement des singularités individuelles, atteindre un art de vivre tout gratuit. Le loisir, la consommation, la jouissance sont les conditions rigoureuses qui lui permettent de fonctionner; des moyens indispensables et non de véritables fins. L'idéal libertaire, au sens de Fourier, de Bataille et de l'anarchisme, n'a rigoureusement aucun rapport, malgré les apparences, avec les objectifs de la société.

Avant de conclure ce premier volet de notre analyse, un dernier point. Dans la nouvelle société, le lien entre les relations physiques et les relations affectives tend à se relâcher. C'est la crise du couple, assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la décrire une fois de plus. Le mariage monogame et indissoluble, s'il reste le comportement de fait de l'immense majorité, n'est plus un idéal communément admis. Un style de relations différent, plus libre, tend à s'y superposer, qui en transforme le contenu. Il est donc paradoxal de voir les homophiles, dont beaucoup le pratiquaient depuis longtemps, faire de la surenchère en persistant à vouloir mimer, pour s'accepter eux-mêmes ou se faire accepter d'autrui, une certaine forme de relation conjugale qui est de plus en plus contestée dans l'ensemble de la société. Paradoxe, mais aussi, comme on l'a déjà dit, peut-être nécessaire.

II

Pour introduire à la seconde partie de cet exposé, à ce conflit plus profond, et peut-être le seul véritable, entre homophilie et société, je voudrais citer un texte très lucide, qui évoque la situation sociale de l'aliéné. Ce n'est certes pas que j'assimile homophilie et aliénation mentale; mais entre les attitudes de la société, il y a une certaine analogie qui en dit long sur ce qu'elle est. L'auteur de ce texte est le docteur Jacques Bertherat, qui fut abattu, quelques semaines après l'avoir écrit, par un de ses malades. Coïncidence frappante, puisque le sujet qu'il traite est la violence.

« Tout se passe comme si la société s'acharnait à niveler les aliénés. De tout temps, le groupe social a exercé une violence contre le fou, car on s'est toujours préoccupé avant tout de la société et non de l'individu malade. Et l'on doit reconnaître que (...) notre société technique (...) quels que soient ses mythes sanitaires et son idéologie d'assistance, répond de la même manière au discours de la folie (...). Cette défense démesurée de la société devant la démesure de l'individu, que signifie-t-elle ?

« La violence du malade mental est un langage (...). Il se sert des structures sociales, de leur symbolisme, au même titre que tout membre de la collectivité (...) s'il méprise la loi il n'ignore pas le code. Les manières de « faire le fou », si elles varient d'une société à l'autre, d'un âge à l'autre, obéissent, pour un temps et un groupe donné, à des stéréotypes collectifs, montrant par là l'essence sociale, et non biologique, de la maladie mentale. Le malade, pour être reconnu comme tel, se conforme aux images de la folie dans sa société (...).

« On remarque que souvent le symptôme vient jouer au point où le groupe social exerce sa plus forte pression : le langage, le travail (4) sont des domaines où la violence du désir, avec son souci de satisfaction immédiate, doit accepter d'être différée, mise en relation avec toutes les médiations constitutives de la société. Il existe une remarquable convergence des travaux des ethnologues, des sociologues et des psychologues pour penser l'articulation de la nature et de la culture : apparition du langage, abandon de la

(4) J'ajouterai, bien sûr, la sexualité.

chasse et de la cueillette pour l'agriculture et l'élevage, prohibition de l'inceste et règle de l'exogamie sont les ressorts profonds de la constitution du groupe. A tout cela il faut ajouter le commandement fondamental : « Tu ne tueras pas » qui recouvre ce que Georges Bataille a appelé « l'objet fondamental des interdits », la violence.

« Or, l'interdit est lui-même une violence du groupe, violence à la mesure du danger dont la collectivité se sent menacée, violence à la mesure de la violence naturelle de l'être humain. Les conduites sociales à l'égard du malade montrent (...) qu'à ce niveau la société est prête à toutes les violences.

« C'est pourquoi on peut dire que dans l'homme la nature seule n'est pas violence, mais aussi la culture. La jointure de l'individu et de la société est un acte violent et permanent, violence « taboue », destinée à recouvrir du voile de Maïa le chaos qui nous menace. Cette jointure, le malade mental la met en question par la subjectivité de ses conduites, l'incommunicabilité de son langage, en réalisant dans son corps et dans son discours la transgression des interdits culturels (5). »

Je cite ce texte pour introduire à la question que j'estime fondamentale :

Pourquoi, en définitive, notre société proscrie-elle l'homophilie ? Je suis frappé de voir un très grand nombre d'homophiles comprendre difficilement à quel niveau exact, et à quel point, ils mettent en question notre société, par leur comportement mais surtout par leur existence même. On pense toujours au conflit qui existe entre l'adulte homophile et d'autres adultes, plus ou moins fermement établis dans l'hétérosexualité. A la rigueur, le pédophile pose et parfois se pose le problème de la corruption de la jeunesse, pour parler comme les accusateurs de Socrate (qui d'ailleurs visaient autre chose). Est-ce là tout ? Est-ce là le plus important ? La jointure de l'individu et de la société, dit Bertherat, est un acte violent et permanent, violence « taboue » destinée à recouvrir le chaos qui nous menace. Violence constitutive, si nous y réfléchissons bien, de la société, mais aussi de l'individu lui-même, en tant qu'homme, puisqu'il n'existe que dans et par le groupe. Et je crois qu'ici, nous arrivons vraiment, et ici seulement,

(5) Docteur Yves Bertherat, *Psychanalyse de la violence*, in *La violence*. Recherches et Débats, Paris, Desclée de Brouwer, Juin 1967, 223 p.

au plan du véritable débat. Un débat qui déborde singulièrement, là encore, la condition de l'homophile ; mais un débat que cette condition éclaire d'un jour tout particulier. Car, nous tous, les hommes, sommes dans cette situation singulière et pour tout dire proprement scandaleuse, de n'être hommes qu'en groupe, c'est-à-dire au prix d'une violence fondamentale infligée à nos instincts. Mais alors que la plupart ont à tel point intériorisé cette violence qu'ils n'en ont plus jamais conscience, sauf dans des situations de crise tout à fait exceptionnelles, l'homophile qui ne peut, sur un point fondamental, ni s'exprimer et s'épanouir dans le moule imposé par le groupe, ni cesser pour autant de faire partie de ce groupe à peine de renoncer à l'humanité et à l'existence même, reste conscient, à des degrés variables évidemment, de la violence qu'il subit ; et la dévoile du même coup aux yeux de tous.

C'est en cela surtout, et non pas principalement par tel ou tel comportement particulier, que l'homophile est, en retour, ressenti par la société comme foncièrement asocial. Asocial, parce qu'il reste conscient, et rend les autres conscients, à leur tour, du caractère artificiel, conventionnel et violent de la société ; alors qu'il est nécessaire au fonctionnement correct de celle-ci qu'elle apparaisse à tous ses membres comme absolument légitime, nécessaire, c'est-à-dire, *naturelle*.

« Quel malheur que je sois encore là, moi, la preuve » dit le duc de Reichstadt au vieil empereur d'Autriche qui voudrait bien oublier le fâcheux mariage de sa fille, dans la pièce d'Edmond Rostand. Dans une société fondée sur l'exclusion d'un certain nombre de conduites sexuelles, et dans laquelle il est indispensable que cette exclusion soit « taboue », c'est-à-dire soit par chacun intériorisée, appropriée et finalement oubliée, l'homophilie est la preuve vivante du caractère arbitraire de l'exclusion, de la possibilité au moins théorique d'être homme autrement — d'être autre et cependant d'être homme. Il est donc nécessaire qu'il soit ou bien ramené à la norme, ou bien détruit, ou bien enfin exclu (ce qui n'est d'ailleurs qu'une autre façon, moins brutale, de le détruire). On montrerait sans peine que toutes les réactions de la société face à l'homophilie se ramènent à l'un de ces trois types.

(à suivre).

CLAUDE SOREY.

## UN NOUVEAU FRONT : PRÉTORIA

par MARC DANIEL.

Pendant longtemps, l'actualité arcadienne a été dominée par la bataille livrée au Parlement britannique pour le vote d'une loi libérale. Aujourd'hui — près d'un an après la victoire de Westminster — un nouveau front s'ouvre à l'autre bout du monde.

Il s'agit cette fois, de l'Afrique du Sud, pays, comme chacun sait, du racisme le plus débridé, de l'*apartheid*, des arrestations arbitraires, du Prix Nobel emprisonné, de la négation des droits de l'homme (et aussi des premières greffes du cœur).

Un projet de nouvelle loi sur l'homosexualité vient en effet d'être déposé sur le bureau du Parlement de Pretoria. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette fois, il s'agit d'une loi répressive. De bonnes âmes ont découvert que la noble Afrique du Sud était menacée de destruction par les progrès de l'homosexualité, fléau social (cela nous rappelle quelque chose, n'est-il pas vrai ?). Or, jusqu'à présent, ces infâmes pervers — je parle des homosexuels, bien entendu — ne sont passibles, selon la loi sud-africaine, que de peines modérées s'ils se livrent à leurs goûts en privé et entre adultes consentants. Il est grand temps de mettre fin à ce scandale : la nouvelle loi proposée frappera de 3 ans de prison tout homme coupable d'homosexualité, même à huis clos et avec un ami adulte de son choix.

La chose semble incroyable : elle est pourtant vraie. Une commission parlementaire de neuf membres a été nommée pour étudier la proposition. Et bien entendu la presse s'empare du sujet.

L'Eglise Réformée Hollandaise (l'Afrique du Sud est partiellement de langue et de culture hollandaise) approuve le projet de loi. Elle estime que l'homosexualité est un

## PRÉTORIA

péché abominable, un danger pour la société. Elle veut bien prier pour ces malheureux, mais à condition qu'ils soient en prison. Qui prétendra après cela, que les Eglises protestantes sont plus libérales que les catholiques ?

Les autres Eglises, il est vrai, sont contre : elles se rallient aux conclusions du rapport Wolfenden.

Les journaux publient des articles sur le « péril » homosexuel. Il paraît qu'à Johannesburg les milieux intellectuels sont fortement contaminés, et il existe même un bar où l'on peut voir des hommes travestis ! Décidément, le danger est aux portes...

La Commission parlementaire demande aux homosexuels de venir défendre leur point de vue, mais il ne se trouve pas beaucoup de volontaires, cela se conçoit, surtout parmi les gens occupant une position sociale élevée, pour venir à visage découvert s'annoncer homosexuels dans un pays où, peut-être, l'an prochain ce sera un crime !

La polémique a ses côtés bouffons : journaux de langue anglaise et journaux de langue hollandaise se renvoient mutuellement la balle, affirmant que c'est dans le camp d'en face qu'il y a le plus d'homosexuels !

Bien entendu, les notions les plus absurdes, les idées les plus fausses s'étalent à longueur de page : notamment que l'homosexualité est surtout répandue parmi les artistes et les écrivains. (Il paraît qu'en Afrique du Sud on dit « érudit » pour dire « homosexuel ». Si on adoptait cette terminologie dans notre pays cela serait assez pittoresque pour l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ou pour le Collège de France). Les médecins en profitent, comme d'habitude, pour tirer la couverture à eux, en traitant du problème homosexuel comme s'il était de leur ressort, et en confondant allègrement homosexualité et névrose, ce qui ne les empêche d'ailleurs pas tous d'adopter le ton moralisateur et paternaliste de rigueur.

Au sein de ce déluge de platitudes et d'inepties quelques journaux réagissent ; l'hebdomadaire *New Nation* publie (avril 1968) l'article d'un ecclésiastique et celui d'un artiste qui défendent les droits du bon sens et de l'humanité. Ils remarquent que la loi actuelle est amplement suffisante pour protéger les mineurs contre la corruption et pour assurer la décence des lieux publics. Aller au-delà serait violer la vie privée des citoyens d'une façon « totalitaire » (les pauvres Africains du Sud, hélas, en ont d'autres exem-

ples, puisque toute relation sexuelle entre personnes de race différente est chez eux un crime passible des peines les plus graves).

En outre, la nouvelle loi proposée favoriserait le chantage, provoquerait des névroses et des suicides, compliquerait le travail de la police. Le journaliste de *New Nation* ajoute même qu'elle entraînerait une fuite de l'élite intellectuelle, selon la croyance que cette élite est en majorité homosexuelle — ce qui est plutôt flatteur, tout compte fait.

Face à cette offensive de la bêtise et de la haine, que font nos frères d'Afrique du Sud ?

Avec beaucoup de peine, ils organisent une campagne d'information : une « Table Ronde » au Cap, sous l'égide du *Rational Thinkers Forum*, a eu un certain succès, mais c'est une action bien limitée.

Plus efficace, sans doute, sera la formation d'un groupe de défense — groupe anonyme, mais semble-t-il assez bien financé, ce qui s'explique si l'on songe qu'il doit exister de nombreux homosexuels parmi les richissimes industriels, banquiers et planteurs du pays, et que la nouvelle loi projetée les mettrait en danger grave. D'ores et déjà, ce groupe s'est assuré les services de quatre avocats, qui défendent les intérêts de leurs clients auprès de la Commission parlementaire. D'autres initiatives seront sans doute prises au cours des prochaines semaines.

Affaire à suivre, donc, avec d'autant plus d'attention qu'il s'agit d'un pays à la pointe de l'anti-libéralisme.

Le monde de demain se préfigure-t-il à Londres ou à Pretoria ?

MARC DANIEL.

## DE WASHINGTON A MILAN

Le 5 mai dernier, le n° 18 de l'hebdomadaire *A.B.C.* de Milan, l'un des plus sérieux de toute l'Italie, annonçait en titres colossaux, à la tête de sa page 32 :

« *Un parti de quinze millions d'adhérents sur le pied de guerre : Les homosexuels de toute l'Amérique s'unissent contre...* » (fin de citation : *Arcadie* s'abstient de toute politique).

A la page 33, un immense portrait de Gore Vidal attirait l'attention, même du lecteur le plus distrait, et le moins informé, sur sa déclaration à la télévision :

« Il n'y a pas de différence entre homosexuels et hétérosexuels. La différence qui peut exister est comparable à celle d'un individu aux yeux marrons, et d'un autre aux yeux bleus ».

Telle était la fin de l'article de Bruce Phinton.

Remarquons qu'à Milan, on n'a pas craint de préciser, dans le chapeau de ces deux pages, que Gore Vidal avait toujours défendu la cause des homosexuels.

Qu'à Milan, encore, on connaît le *Un sur Vingt* de Bryan Magee, l'exactitude du chiffre de « quinze millions » en fait foi. (On a même fait très bonne mesure... L'Italie, on le sait, a le don, et le génie de l'amplification).

Qu'à Milan, enfin, on a imprimé, très en clair, et sans le moindre commentaire déplacé, cette vérité... sur les « différences » ! que l'Américain avait propagée sur les ondes...

Précision, exactitude, diffusion... que d'autres républiques « démocratiques » attendent encore.

SOUS LA CAPE DE CAPET

Chers cousins d'*Arcadie*,

Connaissez-vous Helgaud, le moine Helgaud ? Non ? Eh bien, ma foi, vous êtes excusables.

A vrai dire, sur Helgaud, on ne sait presque rien. Il était religieux bénédictin au couvent de Fleury-sur-Loire (aujourd'hui Saint-Benoit-sur-Loire). On peut seulement fixer la date de sa mort au 27 ou 28 août 1048. Et il a écrit une *Vie du roi Robert le Pieux* qui est fort intéressante, car, avec les chroniques de Raoul Glaber, d'Adémar de Chabannes, de Liutprand, les homélies (fort indigestes, au demeurant) de l'archevêque Adalbéron et la correspondance du moine Gerbert (futur pape Sylvestre II) cet ouvrage est tout ce qui nous reste pour évoquer l'époque fameuse — encore que fort mal connue — que fut l'an mil.

Je lisais récemment — à chaque fou sa marotte — le récit, fort hagiographique, des faits et gestes du bon Louis le Pieux dans la version d'Helgaud (unique sur le sujet).

Or ceci, cousins, (comme vous le voyez, tous les chemins mènent en *Arcadie*) m'a permis de découvrir un texte que, tout compte fait, tout bien pesé, je trouve touchant, si touchant même que, ne résistant pas plus longtemps au plaisir de vous en faire part, je vais maintenant vous le livrer tout cru.

Helgaud y parle du roi Hugues Capet, le premier de nos rois de la troisième race, père de son héros, le roi Robert. Et (c'est trop glorieux) il en parle ainsi :

« Le père de cet illustre roi distingué par Dieu entre tous accomplit un jour une action mémorable que j'ai trouvée digne de prendre place en mon récit. Les prêtres sincères, les abbés et les moines, qui n'ignorent pas les saintes règles, y trouveront un exemple de vertu qu'ils pourront non seulement imiter, mais encore admirer. Et surtout ils

y verront un trait de clémence et de miséricorde digne de tout éloge.

« Un jour donc, après avoir célébré à Paris la fête de Pâques, le feu roi rentra gaiement le lundi en sa demeure de Saint-Denis et y passa les jours fériés. Cependant, le mardi, à l'heure où il faut louer Dieu pour les siècles des siècles, il se lève et prend le chemin de l'église. Mais voilà qu'il avise devant lui deux malheureux hommes qui, couchés dans un coin, se livraient ensemble à une honteuse occupation. Déplorant leur fragilité, il dégrafe de son cou une cape de fourrure d'un grand prix, et, d'un cœur compatissant, la laisse tomber sur les deux pécheurs. Puis, il entra dans la sainte église pour prier Dieu le Tout-Puissant, et l'implora de ne point laisser périr les coupables. Il fit durer longtemps ses oraisons; puis espérant avoir ainsi donné le temps de s'en aller à ces malheureux, dont le péché avait tué l'âme, mais qui pourraient, par la pénitence, retrouver la vie en Dieu, il appelle son garde du corps, lui demande avec douceur d'aller lui chercher un manteau du même genre que l'autre et, avec de graves menaces, lui interdit de jamais révéler l'aventure, ni à sa glorieuse épouse, ni à quiconque. Oh ! qu'il est parfait, celui qui couvre ainsi les pécheurs de son propre vêtement ! Quel saint prêtre ! Quel pieux abbé, quel religieux moine ! » (Hugues Capet était abbé laïque de nombreuses abbayes; de là son surnom ordinaire de Capet, que son père avait d'ailleurs porté avant lui, et qui veut dire « revêtu de la chape religieuse ») (reprenons notre citation) :

« Quelle droite règle de vertu et de perfection, sur laquelle peut se fonder celui qui désire suivre les sentiers de la justice ! Le père et le chef des moines nous conseille en effet de choisir pour lui confesser nos péchés un pareil homme, qui sache soigner ses blessures et celles des autres, mais non les dévoiler ni les publier. Oh ! bienheureuse clémence, bienheureuse miséricorde, dons de Dieu, qui s'épanouissent ainsi en un tel et si grand homme ! Et ces vertus, notre roi Robert lui aussi les a possédées, comme par héritage paternel ».

Ce texte exige quelques commentaires.

En premier lieu, il convient de signaler que l'historicité du récit n'est pas douteuse. Helgaud a fort bien connu personnellement le roi Robert, qui était un de ses intimes, et

c'est fort vraisemblablement de lui qu'il a tenu cette anecdote concernant le roi Hugues.

Il est d'ailleurs curieux de noter que les historiens qui se sont penchés sur ce petit problème — fort peu nombreux au demeurant — se sont trompés en la circonstance. En effet, le texte de Helgaud a été publié pour la première fois dans la *Patrologie latine* de Migne (Vol. CXLI, colonnes 903 à 936), puis dans la Collection Guizot, tome VI<sup>e</sup>. Les différents manuscrits de l'ouvrage ont fait l'objet d'un travail de l'éminent paléographe Maurice Prou (*Manuel de paléographie*, pages 89 sqq.). Or, chacun de ces historiens, jusqu'à maintenant, avait estimé à tort que l'anecdote concernait le roi Robert, alors que le texte, d'une manière fort claire, se rapporte à Hugues Capet. C'est M. Edmond Pognon, de l'Institut, qui, dans des travaux plus récents (*L'an Mille*, Ed. Gallimard, Collection « Mémoires du passé pour servir au temps présent ») a eu le grand mérite de démontrer qu'il s'agit bien, ici, de Hugues Capet.

D'autre part, il est intéressant de souligner combien ce geste charitable de Hugues est cité en exemple par Helgaud, qui ne s'en scandalise pas le moins du monde bien au contraire. Ceci est fort remarquable pour un temps — le fameux « siècle de fer » — où, à la veille de l'an mil, régnaient de conserve la superstition et la terreur (encore qu'on en ait grossi les aspects).

Mon dernier mot, cousins, sera une simple question : ce texte a été publié dans la collection des « Mémoires du passé pour servir au temps présent ». Ce geste du roi Hugues, décidément, ne resterait-il pas utile, après dix siècles de « progrès » et nécessaire de le rappeler parfois, pour... « servir au temps présent » ? Si oui, laissez que soit heureux de l'avoir fait,

Votre cousin de Béotie,

JACQUES FRÉVILLE.

## THÉÂTRE

### LE THÉÂTRE ANGLO-SAXON

#### ET L'HOMOPHILIE

Dans un récent article du *Sunday Times* (13 mars 1968), le critique anglais Alan Brian étudiait un sujet certes controversé : le rôle et l'importance des homosexuels dans la littérature dramatique anglo-saxonne contemporaine. « Trois des plus célèbres écrivains de théâtre américains d'aujourd'hui », a noté en 1964 Stanley Kauffmann, « sont homosexuels, ou en ont la réputation. Comme leurs pièces parlent des femmes et du mariage, comment le théâtre américain ne donnerait-il pas de notre société une image déformée ? »

L'accusation est grave : le personnage de la femme possessive, souvent stérile, sexuellement insatisfaite, nerveusement déséquilibrée, est-il donc une création des homosexuels ?

Alan Brian, pour sa part, est bien convaincu que les préférences sexuelles jouent un grand rôle dans l'attitude que chaque être adopte face à la société ; et il reconnaît que la société occidentale, telle qu'elle est actuellement, ne donne pas beaucoup de chance d'épanouissement normal à l'homosexuel.

On a souvent dit que la pièce d'Edward Albee *Qui a peur de Virginia Woolf ?* était, à l'origine, homosexuelle, mais l'auteur lui-même l'a formellement nié à Alan Brian. « Si j'avais voulu écrire cette pièce de cette façon-là, je l'aurais fait », a-t-il précisé. Il n'en reste pas moins — toujours selon Alan Brian — que la notion du mariage condamné à l'échec est un thème qui revient souvent dans les pièces écrites par des homosexuels : qu'il s'agisse du mariage entre deux hommes (*L'escalier*) ou qu'il s'agisse du mariage entre homme et femme. Le succès de ces pièces semble toutefois indiquer que le public reconnaît là un tableau assez familier...

Autre chose : le goût « inné » des homosexuels pour le travesti, le pathétique, l'exagération dramatique, les « attitudes », contribue, dit Alan Brian, à faire d'eux des écrivains de théâtre (ce que Susan Sontag a appelé « le bon goût du mauvais goût »).

C'est à l'influence des homosexuels qu'il faut attribuer l'envahissement des scènes anglo-saxonnes par le style **camp** (1), depuis les cabarets londoniens jusqu'aux théâtres musicaux, où triomphent le décor de style 1900, les mises en scène explosives et les dialogues pleins d'allusions pour initiés. **Black Comedy** appartient à cette famille de pièces.

Or, pour la critique du **Sunday Times**, si le style **camp** est excellent à petites doses — synonyme de gaieté et de vivacité — il devient détestable quand il envahit des domaines où il n'a rien à faire : les émissions de télévision pour grand public, les grands magasins, les cartes postales, les affiches publicitaires dans le métro. Dans tout cela, Alan Brian voit le « résidu homosexuel, comme un acide sucré, ronger les traditions artistiques pour n'en laisser qu'un joli joujou ».

Ne pouvant ignorer ou supprimer la femme, les homosexuels la neutralisent en idéalisant soit la femme androgyne (Garbo, Béa Lillie), soit la femme hyper-sexuée (Mae West, Jayne Mansfield), soit la « grande dame » sans âge (Edith Evans, Edwige Feuillère) ou encore la prima-donna tragique (Piaf, Judy Garland, on pourrait ajouter Callas). Et ces modes, là encore, finissent par envahir le public, dénaturant la nature fondamentale des rapports entre les sexes.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, qu'Alan Brian est hostile aux homosexuels, et déplore leur influence sur le théâtre. Ce serait se tromper lourdement. Il regrette seulement que les conditions actuelles de la société les obligent à porter un masque, et par conséquent à déguiser leurs problèmes sous un faux voile d'hétérosexualité. Si Proust, Cocteau, Gide, Genêt, ont su être de grands et illustres écrivains sans feindre une nature qui n'était pas la leur (2), c'est que la société française leur permettait une plus grande liberté que la société anglaise ou américaine.

« Souhaitons », conclut la critique du **Sunday Times**, « que maintenant que la nouvelle loi sur l'homosexualité est en vigueur en Angleterre, les membres de notre élite homosexuelle osent prendre le risque du boycott économique et de l'ostracisme social, et jettent le masque. Le théâtre et la société profiteraient grandement de cet acte de courage ».

Voilà un souhait qui, malgré les exemples de Gide et de Genêt, pourrait s'appliquer aussi à quelques écrivains français, ne vous semble-t-il pas ?

MARC DANIEL.

(1) Terme très difficile à traduire : il comporte à la fois la notion de raffinement, de maniérisme, voire de snobisme, et celle d'anti-conformisme, de liberté d'esprit et d'imprévu. Un peu ce qu'on appellerait en français un style « dément ».

(2) M. Brian se fait, je crois, des illusions sur Proust à cet égard.

## CHRONIQUE DES ROMANS

Dans plusieurs livres parus ces derniers temps, l'homosexualité, si elle n'est pas le sujet principal, tient une place suffisante pour qu'on les signale ici.

**Le Naufrage du Caccandre** (1) est le roman le plus récemment traduit de Frédéric Prokosch déjà connu des lecteurs d'**Arcadie**.

Comme dans toutes les œuvres de cet auteur, une sensualité diffuse, parfois ambiguë, baigne un récit qui se trouve à mi-chemin entre le roman d'aventures et le conte philosophique. Bien entendu le cadre est exotique, ce n'est plus l'Orient proche ou lointain des Asiatiques ou des 7 Fugitifs, mais une Polynésie assez imprécise.

Quant à l'homosexualité, si elle reste sous-jacente, elle est assez largement représentée, que ce soit par un baron ex-nazi, un Japonais moqueur Zenzo ou même un noir marocain le bel Ibrahim, sans oublier Tony, un Américain frustré comme il se doit.

Mais elle est rarement montrée sous des dehors aimables mais plutôt comme une source de drame, de trahison, de meurtres.

Laissons au lecteur le plaisir de suivre ces Robinsons new-look dont l'odyssée d'ailleurs se termine assez mal.

Pierre Herbart, dans les **Souvenirs Imaginaires** (2), ne se livre guère, tout en ne celant pas le rôle capital qu'ont joué les garçons dans sa vie.

Il y a chez lui trop d'élégance et d'humour pour qu'il fasse étalage de goûts devenus si communs.

Ces demi-confidences ont leur charme auquel ne resteront pas insensibles tous ceux, je les souhaite nombreux, qui ont prisé ce parfait petit écrit : **La Licorne**.

Combien moins séduisant le roman de Jean Blot, **La Jeune Géante** (3), lassera plus d'un lecteur. C'est un monologue intérieur, longuement ressassé, du héros Claude fuyant devant la vie, l'amour,

(1) Stock. Prix : 18,70 F.

(2) Gallimard. Prix : 10 F.

(3) Gallimard. Prix : 10 F.

la mort et plus empêtré qu'il n'est de mise dans les complexités quotidiennes.

Claude a refusé d'écouter les confidences de son meilleur ami, Pierre Hilbury, lorsqu'il cherchait à justifier ses penchants homosexuels, durement rejeté Willy, le petit ami assez caricatural de Pierre et clôt l'entretien par cette apostrophe cinglante : « Quand tu pourras te passer de ton bordel militaire de campagne, fais-moi signe, mais pas avant. »

C'est hélas à une tout autre puissance que Pierre choisit de faire signe et Claude reste marqué à jamais par ce suicide. Soyons indulgents aux amis de nos amis, règle d'or à inscrire au fronton d'**Arcadie**, ils toléreront peut-être les nôtres !

**La Mouche**, de Richard Chopping (4), ne procède ni de La Fontaine, ni de Sartre. Elle aiguillonne et taraude un microcosme : un centre administratif anglais, son personnel et quelques habitants du voisinage. Chopping s'en est donné à cœur joie. C'est une revue de phantasmes et d'obsessions : impuissance, frustration, narcissisme comme toujours teinté d'homosexualité.

O'Flattery, jeune Irlandais, assez attiré par les hommes, voire par les nègres, hésitera à sauter le pas et sombrera dans la schizophrénie. L'auteur est peut-être aussi hypocrite que ses personnages.

Seule vision gracieuse : deux jeunes garçons cheminant enlacés et beaux, échangeant des baisers, en ignorant le monde et le pauvre Irlandais qui cherche en vain à leur parler. Occasion perdue définitivement. Ce n'est là — il va sans dire — qu'un bref épisode.

Ouvrage à ne conseiller qu'aux âmes fortes et aux cœurs bien accrochés.

Avec **Drôle de sauna** (5) nous faisons une incursion dans la Série Noire.

Et certes il n'est pas rare de voir qu'un roman policier comporte un ou plusieurs personnages épisodiques teintés d'homosexualité (dans **Chester Himes** par exemple). Notre ami M. B. Endrèbe a eu l'occasion d'en signaler plus d'un.

Mais il est, je crois, assez exceptionnel de voir tout un livre situé « dans le milieu ». Essayons d'oublier le titre français qui se veut raccrocheur et n'est qu'idiot ; pour ne nous souvenir que du titre américain sans prétention mais très explicite, **Une curieuse mort**.

Le défunt c'est Ben Bentley alias Benjamin Bergheim, gigolo de vingt-six ans, au passé déjà lourd, que l'on retrouve électrocuté dans sa baignoire où est tombé son poste de radio. On ne se méfie jamais assez de ces engins, croyez-moi.

Je ne vous dirai pas s'il s'agit d'une mort naturelle ou provoquée, mais simplement que l'intérêt ne faiblit pas et que la surprise est grande quand on découvre le mot de l'énigme.

(4) Albin Michel. Prix : 19,80 F.

(5) Série Noire. *A queer kind of death* par Georges Baxt. Prix : 3,30 F.

Quant aux implications homosexuelles, elles sont si nombreuses que les énumérer risque d'être fastidieux. Les deux mamelles du monde assez taré que l'auteur nous dépeint : le chantage et la drogue.

Même le flic — un noir fort séduisant — que l'auteur a l'habileté de ne pas décrire — en « croque ». Il répond au nom exquis de Pharoah Love !

Regrettons que dans **Chaleur de la nuit** Sydney Poitier, incarnant lui aussi un policier de couleur, n'en ait pas pris de la graine. On se fut plus diverti qu'à ses mines de sociétaire du Français.

Le New-York homosexuel est amplement représenté : d'abord par le principal personnage Seth Piro, puis par Jameson Hurst, richissime vieille tante (sans jeu de mot) à double face, ou son amant Adam Littlestorm — exquis patronyme — un indien cheyenne, sans parler de maints comparses.

Passons sur l'extravagante « party » où tant d'intrigues se dénouent pour en venir aux dernières pages. Là s'esquisse l'idylle entre Pharoah, le policier et Seth le suspect n° 1. Sous de tels auspices, gageons que semblable union connaîtra quelques tempêtes.

Devant pareil tableau, est-ce être chauvin à l'excès que de préférer notre « Loire (ou notre Seine) gauloise », et notre « petit Liré » aux bords de Manhattan ?

SINCLAIR.

---

---

ROGER PEYREFITTE

## LES AMÉRICAINS

Ed. Flammarion — 28 F

---

---

DOMINIQUE DALLAYRAC

## DOSSIER HOMOSEXUALITÉ

« Toute la vie de l'homosexuel n'aura été qu'un long combat pour son droit de vivre et de s'exprimer »

UN TRÈS IMPORTANT OUVRAGE...

Ed. R. Laffont — 415 p. — 25,80 F

## LES BICHES

de CLAUDE CHABROL.

Chabrol avait-il, comme certains le prétendent depuis longtemps, l'intention de consacrer un film aux minorités sexuelles ?

C'est possible — soutenir qu'il a réussi dans cette entreprise serait téméraire.

Il va sans dire qu'il a choisi les lesbiennes : le sujet, depuis toujours, est tellement plus facile et plus séduisant, ceci dit sans aucun esprit de concurrence.

Mais comme il est malaisé de croire à la psychologie, aux caractères des protagonistes, non pas que ses héroïnes soient désincarnées, elles pécheraient plutôt par excès de chair.

Stéphane Audran dans le rôle de Frédérique, la plus masculine, est aussi la mieux campée. C'est la femme riche, impérieuse et dédaigneuse, qui se croit tout permis, assez parfait produit de notre société de consommation, matérialiste, ignorante et bornée.

On bute à chaque pas dans la ville sur ce genre de personne — parfaitement infréquentable.

Où les choses se gâtent, c'est dans l'évolution du personnage. Rien ne nous prépare au revirement brutal, à la conversion soudaine de cette amazone aux amours masculines. Les Arcadiennes me détromperont, je pense, si je m'égare, en avançant que de telles mutations sont exceptionnelles.

Jusqu'à ce jour, j'imaginai, sur la foi d'une expérience peut-être un peu courte, que dans un couple de lesbiennes, c'était la plus féminine qui était plus exposée à passer à l'ennemi. D'autant qu'ici, le mâle tentateur c'est l'excellent Trintignant — Paul — que l'on voudrait peut-être désinvolte, inquiétant et quelque peu diabolique, mais qui apparaît surtout conformiste, terre à terre, appliqué, au demeurant assez ennuyeux. A ses charmes avait déjà succombé, la veille, l'autre lesbienne — Jacqueline Sassard — qui incarne Why.

Il n'est pas interdit de penser que si Frédérique tombe, au terme d'une saoulographie brève et peut-être feinte, dans les bras de Paul, c'est pour empêcher un second rendez-vous avec son amie.

Quant à Why, la fille vierge, qui dessinait des biches sur le pont des arts lorsque Frédérique l'a annexée, Chabrol l'a voulue énigma-

tique, impénétrable et d'une froideur souriante. Un peu trop peut-être, puisqu'on juge utile de nous dire qu'elle s'enfonce dans la folie. Ne s'agit-il pas là d'une autre facilité ? Chabrol qui prétend éclairer le spectateur, en réalité, l'égare.

Quoi qu'il en soit, en donnant à toute l'affaire un tour pathologique, il réduit son œuvre à la peinture d'un cas et lui ôte beaucoup de sa portée.

On retombe dans les erreurs habituelles aux littérateurs et cinéastes : folie, meurtre, suicide, inévitable conclusion des amours homosexuelles. Grâce à Dieu, nous connaissons beaucoup de rescapés !

Et le film s'achève en drame romantique : Why poignarde Frédérique (avec une arme empoisonnée, s'il vous plaît !) et se tue ensuite.

Seul survivant, Paul Trintignant, ce pseudo mauvais garçon, dont le personnage jusqu'au bout restera en porte à faux, en demi-teinte... et demi-sel.

Si ce film pose, selon Chabrol, une suite de points d'interrogation, il ne nous arrachera guère, pour en parler, de point d'exclamation.

Et c'est tant pis. J'aurais aimé écrire du bien d'un film dont peut-être j'attendais trop. Le défaut majeur d'une œuvre par ailleurs soignée et techniquement réussie, c'est l'ambivalence, la gratuité des caractères : Why d'abord insolente, puis soumise, voire, sans jeu de mots, aliénée — Frédérique au début dominée, ensuite impérieuse, odieuse enfin — Paul, ne sachant trop à quel sein se vouer et élisant le plus doré — sans parler d'une esquisse de pluralisme très vite abandonnée.

Ce film pouvait être autre chose qu'une anecdote au dénouement conventionnel et mieux que des images, si séduisantes fussent-elles de Saint-Tropez et de ses environs, mais bien une peinture sans facilité de l'homosexualité féminine, de ses joies, de ses tourments.

Sachons attendre.

SINCLAIR.

## L'INCIDENT

film américain de LARRY PEARCE.

Prototype du film agressif, provocant et volontairement déplaisant, cette bande ne peut laisser indifférent.

La part du procédé y est grande et même si l'on veut faire une très large place aux symboles, il y a quelques facilités à composer ainsi cette arche de Noé du monde américain. Qu'on en juge.

Dans le wagon de métro où deux voyous éthyliques et drogués vont insulter de mille manières les autres voyageurs, voici l'étantillonage proposé par l'auteur :

- Un homosexuel jeune, solitaire, nanti d'une solide gueule de bois,
  - Un dipsomane repent,
  - Un vieillard quinquagénaire et son épouse,
  - Une femme frustrée et son mari instituteur quelque peu impuissant,
  - Un noir revendiquant et son épouse, dame d'œuvres,
  - Un faux marlou et sa petite amie,
  - Un père de famille, sa femme et sa fillette, nivelé par les soucis matériels.
- Deux militaires en permission, l'un provincial et l'autre new-yorkais promu à un avenir assez brillant.
- Enfin un clochard ivre mort.

A cet inventaire à la Prévert on pourrait encore ajouter un businessman au bord de la faillite, un pasteur quelque peu athée, une maquerelle, un asiatique pourvoyeur de drogue, une nymphomane (mais ceci est le lot d'un autre film, *The Dutchman*, d'après la pièce de Leroi Jones), etc..., etc...

L'homosexuel est la première victime et certes il ne brille guère mais au demeurant il n'apparaît pas plus lâche que les autres.

L'auteur s'est même donné quelque peine pour le montrer malade de s'être enivré seul dans un bar sordide, repoussé violemment lorsqu'il cherche à accrocher un compagnon, puis progressivement mis en condition par les voyous.

Reconnaissons qu'il n'est ni ridicule, ni caricatural; il est jeune, un peu laid, un peu hagard, assez mal habillé et pourrait très bien être un membre discret d'*Arcadie*.

On se donne même pour le berner un soin particulier : un des voyous — le plus gracieux bien entendu — lui demande de l'aider à se libérer d'un compagnon dangereux et fou.

C'est un piège où plus d'un tomberait, d'autant que l'appellé ne manque pas de charme.

Il se laisse engluier et le voilà entraîné dans une sorte de ronde infernale où il est le jouet des deux voyous, malmené, ridiculisé, presque détroissé et finalement séparé du reste des voyageurs dans un coin isolé avec défense d'en bouger.

La réaction des spectateurs est très classique : « Ils ont trouvé un pédé », dit l'un d'eux, et ainsi se trouvent implicitement justifiées toutes ces cruautés.

Ils déchanteront vite lorsque tour à tour ils seront pris à parti et n'auront d'autre recours qu'une gêne muette et des excuses embarrassées.

Seuls, le vieillard atrabilaire, son épouse et la femme frustrée auront quelques réactions assez saines, mais sans portée pratique.

Les choses se termineront pas la défaite des malfaiteurs anéantis par celui des soldats qui a un bras cassé. L'Amérique choisit de plus en plus ses paladins parmi les militaires. Et ce n'est pas un des moindres côtés déplaisants de ce film où presque tout est convention.

En réalité, tout au long de l'œuvre on a complaisamment souligné la déroute de l'intelligence, de la sensibilité, de l'amitié, de l'amour.

L'auteur s'est cantonné dans la peinture sans nuance d'un monde infernal matériel et étouffant où l'argent est roi et à son défaut la violence.

Quel recours imaginer sinon la fuite vers une forme quelconque de fascisme, ce démon qui guette l'Amérique et que le ciel ne lui épargnera peut-être pas ?

SINCLAIR.

---

## LES PATRES DU DÉSORDRE

Film grec de Nico PAPATAKIS.

Bien avant *Les Biches* ou *L'Homme qui ment*, Nico s'inspirant du fait-divers des sœurs Papin, avait, après Genêt au théâtre, campé deux lesbiennes.

On n'a pas oublié *Les Abysses*, film qu'on pouvait aimer ou détester mais non point voir d'un œil indifférent.

On retrouve dans **Les Pâtres** le même lyrisme, la même violence mais avec une autre ampleur.

C'est avec la Grèce tout le monde méditerranéen qui s'engouffre en tempête dans l'allégorie que constitue cette œuvre.

Religion, politique, famille, argent, sexe, tout est brassé dans ce film et mis en question : le miracle est que l'œuvre, en dépit de son titre, échappe au désordre comme à la confusion.

Une des clés du film est l'Amitié-passion qui porte le fils d'un riche propriétaire terrien vers un ami d'enfance, un berger aussi pauvre qu'ignorant.

Une phrase terrible illustre ces rapports : « Le riche ne se méfie pas de son ami pauvre et il a raison, le pauvre ne se méfie pas de son ami riche, et il a tort. »

Le bourgeois (Lambros Tsangas) veut partir à l'étranger avec le pâtre mais il doit attendre d'en avoir fini avec le service militaire.

Il simule donc un vol du propre bétail de son père pour que le berger (Georges Dyalymenos) soit emprisonné et ne puisse quitter la Grèce sans lui.

Ce n'est là bien entendu qu'une très faible partie de l'intrigue et en la schématisant ainsi on ne peut que la trahir.

Bien entendu, les choses vont se compliquant avec l'entrée dans le jeu d'une femme que le riche convoite et que le pauvre conquiert. Elles se termineront mal : par un triple suicide assez dyonisiaque et rituel sous les yeux des parents restés symboliquement au pied de la montagne.

Et non sans qu'un dernier affrontement entre les deux amis n'ait entraîné de la part du berger des propos plus que violents : « Me voici débarrassé de ton amour de salope », etc..., sans oublier les nombreuses invectives au cours du film où d'autres adversaires mâles mettent délibérément leur antagoniste au féminin pour mieux le réduire en le traitant de « bergère » ou autre gentillesse.

C'est que l'orgueil, l'humiliation, une certaine dose de sadisme fou jouent un rôle important dans cette œuvre aussi insolite que belle.

Formellement déconseillé aux âmes sensibles et aux cartésiens impénitents.

**SINCLAIR.**

# Raymond COUDRAY

*Etude LAMY*

87, boulevard Montparnasse  
PARIS — BAB. 74-20

se tient personnellement à votre disposition pour toutes vos

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

ACHATS — VENTES — LOCATIONS

*Studios, Appartements, Pavillons, avec ou sans confort*

Consent jusqu'à 95 % de crédit

Téléphoner pour Rendez-vous

---

---

**I - K I**  
**sciences occultes**

résout bénéfiquement  
vos problèmes,  
professionnels,  
sentimentaux...

GUT. 06-00

lignes de la main — cartes — tarots — graphologie  
*métamorphoses de Royer* — formes fortuites de Rorschach  
envoûtement — désenvoûtement — retour d'affection

(Nombreuses références)

19, rue Grenéta, PARIS-2<sup>e</sup> — 1<sup>er</sup> étage — Métro Réaumur

---

---

## HOTEL RÉSIDENCE \*\*

STUDIOS GRAND CONFORT

*Ascenseur — Téléphone dans toutes les chambres*

30, rue de Maubeuge, PARIS (IX<sup>e</sup>) — Tél. : 878-44-82

(métro : Notre-Dame-de-Lorette, Cadet-Lepelletier)

A 50 mètres de BOBINO

RESTAURANT

## « CHEZ MARIA »

*Spécialités bretonnes*

Arcadiens, faites-vous connaître,  
un meilleur accueil vous sera réservé

Réservez vos tables les samedi et dimanche

16, rue du Maine, PARIS (XIV<sup>e</sup>)  
Tél. DAN. 11-61 — FERMETURE LE MARDI

Ouvert jusqu'à 2 h du matin

CANNES

## HOTEL P.L.M \*\*

*Entièrement rénové*

3, rue Hoche

Tél. : 38-31-19

*Arcadiens, un accueil agréable vous est réservé*

## AU RESTAURANT DE LA CALÈCHE

Ouvert à 19 h

*Les Arcadiens y sont reçus en amis, dans un cadre intime  
et agréable pour y déguster les spécialités du PERIGORD*

N'oubliez pas de réserver vos tables

(Fermé le Lundi)

28, rue Jean-Maridor — PARIS-XV<sup>e</sup>

(Métro Lourmel)

Tél. : 533-50-91